FOYER NOTRE DAME DE SION 61, rue Notre Dame des Champs 75006 PARIS 01 44 32 06 71

REGLEMENTATION MEDICALE DU FOYER

L'obligation de vaccination

Nous vous rappelons qu'en France la législation exige que les élèves soient à jour dans leur vaccination DT Polio

En cas de contre-indication, merci de nous fournir un certificat médical.

Les médicaments

Ne peuvent être délivrés par l'établissement que des médicaments non soumis à prescription médicale. Ces médicaments sont donnés très ponctuellement pour soulager des troubles légers.

La liste suivante est indicative :

- paracétamol (doliprane)
- spasfon
- euphytose
- désinfectants locaux...
- strepsils

Si votre fille présente une allergie connue à l'une de ces substances, merci de nous le faire savoir par écrit.

Les traitements

Les traitements prescrits par un médecin ou les médicaments directement achetés en pharmacie sont détenus par les étudiantes.

La responsabilité concernant l'utilisation adéquate de ces médicaments et leurs effets secondaires éventuels est uniquement à la charge de l'étudiante et de sa famille.

Nous attirons l'attention des familles et des étudiantes sur les dangers de l'automédication.

En cas de maladie:

Votre fille doit se signaler auprès de l'établissement. S'il est nécessaire d'appeler SOS Médecins, seul l'établissement est habilité à le faire :

- ✓ sur les heures d'ouverture de l'accueil du foyer, le personnel du foyer s'en chargera.
- ✓ en dehors des heures d'ouverture de l'accueil du foyer, l'infirmière du groupe scolaire ou l'accueil du lycée s'en chargeront.

Les numéros de postes à joindre sont affichés près du téléphone de l'étage.

Pour les étudiantes mineures, la présence d'un adulte tiers étant requise lors de la consultation, le médecin sera accompagné par un membre du personnel féminin.

En cas d'arrêt maladie de plus de 2 jours, votre fille devra rentrer chez elle ou à défaut chez ses parents correspondants.

Nous comptons sur votre compréhension pour respecter ces consignes en accord avec votre fille, et vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Isabelle de RUFFRAY Infirmière scolaire Philippe TOUSSAINT Chef d'Etablissement